

RPI Fulleren-Mertzen-Strueth- St Ulrich

Compte rendu du conseil d'école du RPI de Fulleren/Mertzen/Strueth/St-Ulrich du 20 juin 2014

Le conseil débute à 20h00.

Présents : - Monsieur le Président du SIS et Maire de St-Ulrich, monsieur le Maire de Strueth, monsieur le Maire de Mertzen, monsieur le vice-président du SIS et les délégués des communes

- Mesdames Bilger, Hauptmann, Liebe et Morin, messieurs Morosinotto et Raffourt (parents d'élèves)
- Mesdames Gallard, Lang, Schlewitz et Wiest (enseignantes)
- Madame Freyburger (ASL)
- Excusés: Madame l'Inspectrice de la circonscription d'Altkirch, mesdames Marégiano et Nass, (enseignantes), monsieur Klein (enseignant), mesdames Scwartzentruber et De Abreu (ATSEM), mesdames Husser et Langenbronn (AVS)

1) Approbation des comptes rendus des conseils d'école du 21 février 2014

Le compte- rendu est approuvé par le conseil d'école à l'unanimité.

2) Mise en application de la réforme des rythmes scolaires

M. Murer présente au conseil d'école la note d'information du SIS diffusée aux parents sur la question des activités périéducatives. Elle est en PJ.

3) Les effectifs à la rentrée prochaine

PS / 8

MS/15

GS/11

CP/11

CE1/10

CE2/15

CM1/18

CM2/26

La constitution et la répartition des classes est la suivante :

PS-MS: 23 (8+15) = Mmes Wiest/Gallard

GS-CP: 22 (11+11) = enseignant(e) encore à nommer

CE1-CE2 : 25 (10+15) = Mme Marégiano

CM1 : 18 = M. Klein

CM2 : 27 = M. Schiffli/ enseignant(e) encore à nommer

4) Bilan du projet d'école et organisation des APC

Un nouveau projet d'école sera mis en place à la rentrée prochaine et applicable jusqu'à la rentrée 2017. Comme notre école fonctionne dans le cadre du réseau d'écoles de la Vallée de la Largue, le projet d'école de notre RPI intégrera des actions du réseau. Un bilan du dernier projet d'école (2010-2014) a été rédigé et il est présenté aux membres du conseil d'école.

Concernant les APC (Activités pédagogiques complémentaires) à la rentrée prochaine, elles auront lieu après la classe les lundis et jeudis pendant 45 minutes. Le conseil des maîtres a aussi décidé de faire évoluer le contenu. En effet, elles prendront en compte l'aide aux élèves en difficultés en petit groupe ainsi que la méthodologie pour rendre l'élève plus automne (aide aux devoirs etc....).

5) Etablissement et vote du règlement intérieur

Lecture des modifications apportées par le directeur d'école au précédent règlement intérieur notamment en ce qui concerne le temps scolaire qui passe à 9 demi-journées (réforme du temps scolaire).

Le règlement est adopté à l'unanimité.

Il sera mis en place à partir de la rentrée prochaine.

6) Informations sur les actions pédagogiques spécifiques de l'école

En cette fin d'année:

- mardi 10 juin : sortie des maternelles au parc de Husseren-Wesserling
- jeudi 19 juin : sortie des classes de Fulleren au planétarium d'Epinal pour y faire des activités scientifiques
- vendredi 27 juin : randonnée historique des CE1-CE2
- jeudi 03 juilllet : inauguration du jardin de la maternelle de Strueth

Les projets pour l'année prochaine :

- Classe de découverte des CE1-CE2 de Saint-Ulrich (28/09 au 03/10) à Stosswihr avec pour activités principales le tir à l'arc et l'étude du milieu naturel. En fonction des actions menées par les parents et des diverses subventions, la participation des familles devrait se situer aux alentours de 120-125 euros.
- Classe de voile des 2 classes de Fulleren (avril-mai 2015) au plan d'eau de Reiningue avec retour chaque soir à la maison
- Projet musique en maternelle en commun avec une classe de Largitzen.

7) Actions du réseau d'écoles de la Largue

- Défi-Sciences dans toutes les classes au mois de mai-juin.
- Lundi 26 mai : rencontre danse pour les maternelles à Largitzen.
- Mardi 17 juin : rencontre athlétisme pour les GS, CP et CE1 à Mertzen.
- Vendredi 27 juin : rencontre rugby pour les CM à Manspach
- Mardi 1^{er} juillet : rencontre athlétisme pour les classes du CE2 au CM2 à Ueberstrass
- Le SIAS (Syndicat interscolaire de la Vallée de la Largue) présidé par M. Schloesslen (Maire de Largitzen) propose de mettre un contrat-aidé à disposition des écoles du réseau d'écoles de la Vallée de la Largue. Ce poste sera pourvu par Michel Klein, ancien EVS d'Hindlingen pendant 3 ans. Les directeurs des écoles se sont réunis et ont mis en place les missions et une organisation des interventions de Michel Klein. Il interviendra surtout dans le domaine des sciences. Il pourra être présent les jeudis dans notre RPI.

8) Le mot des Maires

- Saint-Ulrich : M. Murer nous informe de la future rénovation du bâtiment école/Mairie. Le gros œuvre aura lieu pendant l'été 2015 et les travaux devront s'étendre sur 5-6 mois.
- Fulleren : le bâtiment école va être rénové (façade, toiture, zinguerie), le terrain à proximité de l'école sera transformé en lieu de vie et dans ce sens un appel à idée sera lancé après de la population. En accord avec le Maire de Fulleren, M. le directeur précise que les parents pourront se réfugier (à titre exceptionnel) sous l'avancée de toit de l'école en cas de pluie.
- Strueth : M Mathieu nous informe des travaux prévus à l'école maternelle : remplacement des fenêtres et volets, du système de chauffage. L'année prochaine, les travaux devraient s'étendre au grillage extérieur et à l'issue de secours.
- Mertzen : M. Wininger propose qu'une réflexion ait lieu sur la réutilisation des locaux scolaires de Mertzen tant au niveau des parents, des enseignants que du SIS. Il remercie M. Raffourt pour l'investissement en tant que parent élu.

9) Points divers:

- La traditionnelle kermesse de l'école qui avait lieu en début octobre à la salle de Strueth sera finalement organisée tous les 2 ans au mois de juin en alternance avec la fête de l'école.
- Piscine : l'activité natation se déroulera les vendredis après-midis courant du 2^{ème} trimestre.
- Les sanctions liées aux injures/insultes : le directeur informe le conseil d'école du dispositif de sanctions mis en place pour empêcher la multiplication des injures et insultes à l'école.
- Transport : dans le cadre de la réécriture du règlement dans le bus, mme Morin propose des exemples de règlements. L'idée d'une formation des accompagnatrices est lancée.

Le directeur lève la séance à 21h 30 en remerciant toutes les personnes qui ont assisté au conseil d'école.

Le directeur de l'école A. SCHIFFLI Le secrétaire de séance D. RAFFOURT